

Nîmes, le **- 6 NOV. 2020**

**Le Préfet du Gard**

**à**

Mesdames et Messieurs les Maires du département

**En communication à :**

- Monsieur le Sous-Préfet d'Alès
- Madame la Sous-Préfète de Le Vigan

**Objet :** 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

**PJ :** message de l'UFAC

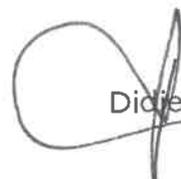
Nous commémorerons cette année le 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. A cette occasion, un hommage fervent et solennel sera rendu aux victimes de la "Grande Guerre", malgré les circonstances exceptionnelles que constituent l'état d'urgence sanitaire.

Je vous demande de procéder dans le respect des mesures de distanciations sociales et des gestes barrières, à l'organisation des cérémonies proprement dites dans vos communes ainsi qu'aux autres formes de manifestations du souvenir : fleurissement des monuments aux morts, des stèles commémoratives et des carrés militaires.

Conformément aux indications de Mme DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, je procéderai en présence des seuls Maire de Nîmes, parlementaires, présidents du conseil régional, départemental et de la communauté d'agglomération, à un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un seul porte-drapeau sera présent, la cérémonie ne sera pas ouverte au public.

A cette occasion, les bâtiments et édifices publics devront être pavés du **mardi 10 novembre au jeudi 12 novembre 2020** aux couleurs nationales.

Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, j'invite les Françaises et les Français qui le souhaitent à pavoiser aux couleurs nationales, leurs balcons et fenêtres.

  
Didier LAUGA